

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Wolsin FL-35

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2019-0075

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0020845-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Wolsin FL-35

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
	Adresse	Dr.-Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2019-0075	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0020845-0000	
Date de l'autorisation	26/03/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	19/12/2023	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
Adresse du fabricant	Dr.-Wolman-Straße 31-33 D-76547 Sinzheim Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Dr.-Wolman-Straße 31-33 D-76547 Sinzheim Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Janssen PMP (A division of Janssen Pharmaceutica NV)
Adresse du fabricant	Turnhoutweg 30 B-2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Sevencontinent Green Chemical Ltd, North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 Zhangjiagang Chine

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50679 Köln (Cologne) Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection AG CH-1870 Monthey Suisse
	Jiangsu Yangnong Chemical Group Co., Ltd, Wenfeng Road Jiangsu 225009 Yangzhou Chine
	Jiangsu Seven Continent Green Chemical Co., Ltd, North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 Zhanjiagang, Jiangsu Chine

Substance active	32 - Fenpropimorphe
Nom du fabricant	BASF SE
Adresse du fabricant	Limburgerhof D-67114 Limburgerhof Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Limburgerhof D-67114 Limburgerhof Allemagne

Substance active	9 - Acide borique
Nom du fabricant	Rio Tinto Minerals/Borax Europe Limited
Adresse du fabricant	US Borax Inc, 14486 Borax Road CA 93516-2000 Boron États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	US Borax Inc, 14486 Borax Road CA 93516-2000 Boron États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Fenpropimorphe	(+/-)-cis-4-[3-(p-tertbutylphenyl)-2-methylpropyl]-2,6-dimethylmorpholine	Substance active	67564-91-4	266-719-9	5,4
Acide borique	boric acid	Substance active	10043-35-3	233-139-2	9
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	2,7

2.2. Type de formulation

Concentré liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif par inhalation.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au foetus.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas respirer les fumées.

Ne pas respirer les gaz.

Ne pas respirer les brouillards.

Ne pas respirer les vapeurs.

Se laver les mains et la peau contaminée soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection.
Porter des vêtements de protection.
Porter un équipement de protection des yeux.
Porter un équipement de protection du visage.
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.
Consulter un médecin en cas de malaise.
Garder sous clef.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage pour les professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	D.20 Traitement préventif temporaire/sciages frais D.30 Traitement préventif/bleuissement en service
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Fungi Nom commun: Champignons de bleuissement/moisissures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Autre Traitement des extrémités coupées exposées des bois sciés et des bois complets utilisés dans les conditions rencontrées pour: E.10: Classe d'utilisation 1 (situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est à l'intérieur d'une construction, non exposé aux intempéries et au mouillage). E.20: Classe d'utilisation 2 (situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est à l'abri et entièrement protégé des intempéries mais un mouillage occasionnel et

non persistant peut se produire.
Cela peut inclure le placement extérieur du bois sous un toit pour éviter toute exposition à la pluie et à la pluie battante).
E.30: Classe d'utilisation 3 (situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois n'est pas recouvert et n'est pas en contact avec le sol. Il est soit continuellement exposé aux intempéries, soit protégé des intempéries mais sujet à un mouillage fréquent); prétraitement des palettes uniquement, y compris les pallox et les caisses de fruits uniquement.

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application superficielle/pulvérisation (pulvérisation en tunnel automatique)
Description détaillée:
Le produit est un concentré liquide à appliquer sous forme diluée dans l'eau de 0,5 % (p.ex. 0,5 part de concentré + 99,5 parts d'eau) à 3,0 % (p.ex. 3 parts de concentré + 97 parts d'eau). La dose d'application est de 150g de solution de traitement diluée par m² (correspondant à 0,75 à 4,5g de concentré par m²). Préparation en enceintes automatisées

Méthode d'application: Application superficielle/traitement par trempage (entièrement automatisé)
Description détaillée:
Le produit est un concentré liquide à appliquer sous forme diluée dans l'eau de 0,5 % (p.ex. 0,5 part de concentré + 99,5 parts d'eau) à 3,0 % (p.ex. 3 parts de concentré + 97 parts d'eau). La dose d'application est de 150 g de solution de traitement diluée par m² (correspondant à 0,75 à 4,5 g de concentré par m²). Préparation en enceintes automatisées

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 150g de solution de traitement diluée par m² (correspondant à 0,75 à 4,5g de concentré par m²)
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
Le produit est un concentré liquide à appliquer sous forme diluée dans l'eau de 0,5 % (p.ex. 0,5 part de concentré + 99,5 parts d'eau) à 3,0 % (p.ex. 3 parts de concentré + 97 parts d'eau). La dose d'application est de 150g de solution de traitement diluée par m² (correspondant à 0,75 à 4,5g de concentré par m²). Préparation en enceintes automatisées

Taux d'application: 150 g de solution de traitement diluée par m² (correspondant à 0,75 à 4,5 g de concentré par m²)
Dilution (%):
Nombre et fréquence des applications:
Le produit est un concentré liquide à appliquer sous forme diluée dans l'eau de 0,5 % (p.ex. 0,5 part de concentré + 99,5 parts d'eau) à 3,0 % (p.ex. 3 parts de concentré + 97 parts d'eau). La dose d'application est de 150 g de solution de traitement diluée par m² (correspondant à 0,75 à 4,5 g de concentré par m²). Préparation en enceintes automatisées

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

1. Cuve de 1000 litres en HDPE Intermediate Bulk Container(IBC)
2. Conteneurs de 60 litres ou 600 litres en HDPE
3. Jerrycan de 20 litres ou 30 litres en HDPE
4. Fûts de 20 litres ou 30 litres en HDPE

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Application par trempage ou par pulvérisation en tunnel dans des installations automatisées.
Le temps de séchage est de 24 heures minimum en fonction des conditions de stockage et des conditions climatiques.
Nettoyage des outils de travail immédiatement après emploi avec de l'eau.
Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374 : p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), chlorure de polyvynyle (0,7 mm)).
Porter une combinaison de protection (type 6 minimum selon EN 13034).
Toujours lire l'étiquette.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Lorsqu'il est appliqué par trempage automatisé, Wolsin FL-35 ne doit être utilisé que dans des procédés de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont mécanisées et aucune manipulation manuelle n'a lieu, y compris lorsque les articles traités sont transportés à travers le réservoir d'immersion jusqu'à l'égouttage/séchage et stockage (s'il n'est pas déjà sec en surface avant de passer au stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple via des sangles de tension ou des dispositifs de serrage) avant le traitement et pendant le processus de trempage, et ne doit pas être manipulé manuellement avant que les articles traités soient secs en surface.
Évitez la contamination excessive des combinaisons.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation.
Le produit ne doit pas être utilisé sur le bois pour les structures de jeux ou les clôtures / revêtements / garde-corps / terrasses extérieurs.
Porter des vêtements de protection appropriés (combinaison enduite, gants, chaussures) lors de l'application du produit et lors de la manipulation de bois fraîchement traité.
Le séchage du bois traité sur les sites d'immersion doit être effectué à l'extérieur ou dans des structures ouvertes, pour assurer une bonne ventilation
En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire (P285).
Le produit ne doit pas être utilisé sur le bois pour les structures de jeux ou les clôtures / garde-corps / terrasses extérieurs.
Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux
Les processus de demande doivent être effectués dans une zone confinée;
- situé sur un support dur imperméable,
- avec groupage pour éviter le ruissellement et
- avec un système de récupération en place (par exemple, puisard).
Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri ou sur un support dur imperméable ou les deux pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau et que toute perte du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.
Ne pas contaminer le sol, les plans d'eau ou les cours d'eau avec des produits chimiques ou des conteneurs usagés.
Éliminer le surplus de produits chimiques, les matériaux contaminés (y compris la sciure de bois) et le récipient vide en toute sécurité en utilisant une méthode approuvée par l'autorité d'élimination des déchets.
Conserver en lieu sûr.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Mesures de premiers secours
Mesures générales : enlever tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos.
En cas de contact avec la peau : laver abondamment avec de l'eau, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincer l'oeil concerné pendant au moins 15 minutes sous un filet d'eau en maintenant les paupières écartées, consulter un spécialiste.
En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche, consulter un médecin.
Mesures en cas de dispersion accidentelle
Précautions individuelles : veillez à une ventilation suffisante
Précautions pour la protection de l'environnement : éviter toute pénétration dans les canalisations ou dans le sol.
Méthodes de nettoyage : ramasser avec un matériau absorbant. Éviter toute dispersion du produit et pomper dans un récipient approprié si possible.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Produit : éliminer le produit conformément à la législation en vigueur.
Emballages contaminés : les emballages peuvent être recyclés ou rendus au fabricant

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine hermétiquement fermé.
Conserver hors de portée des enfants.
Ne pas mettre en contact avec des acides ou des substances pouvant former des acides.
Assurer une ventilation complète des zones de stockage.
Durée de vie : 2 ans.
Protéger du gel.
Stocker à l'abri de la lumière directe du soleil.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir paragraphe 4.1

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir paragraphe 4.2

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir paragraphe 4.1

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir paragraphe 4.1

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir paragraphe 4.1

6. Autres informations

Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes : P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales/régionales applicables.